

# SERVICES D'ACCUEIL DES COLLÉGIENS EXCLUS – SACE

## Dossier & témoignages

### Pour aller plus loin...

Dans la lettre d'information de la cité éducative n°5 (janvier 2023), nous avons consacré un dossier aux deux services d'accueil des collégiens exclus, les SACE.

Retrouvez dans ce document l'article ainsi que l'intégralité des témoignages de Mourad CHIKHI, directeur adjoint de l'AEP et Madhi SAKRI, éducateur-coordonateur ; Jamal ACHAHBAR, directeur d'Horizon 9 et Laure DAUMERIE, éducatrice-coordinatrice qui vous permettront d'entrer dans ce qui fait l'originalité et la pertinence des SACE.

### LES SACE : SENS ET PRATIQUES D'UN DISPOSITIF ALTERNATIF

#### LES SACE, « DES TIERS LIEUX POUR DES PRISES EN CHARGE ALTERNATIVES »

L'accueil et l'accompagnement des élèves exclus ne sont pas une nouveauté à Roubaix. Un premier dispositif expérimental avait été mené pour répondre à cet enjeu et au constat que parmi le nombre total des exclus définitifs à l'échelle du département, la part des élèves roubaisiens était significative.

En 2019, lors du séminaire de co-construction de la cité éducative, les acteurs du territoire ont à nouveau exprimé leur volonté commune de renforcer les moyens nécessaires à la prise en charge des collégiens exclus, temporairement et/ou définitivement dans une perspective de remobilisation et d'accrochage scolaire. L'idée des SACE était née et dès la labélisation obtenue, un appel à projet spécifique était lancé. Depuis 2020, le dispositif fonctionne, porté par deux clubs de prévention : l'AEP pour le secteur Nord, Horizon 9 pour le Sud.

Si les dispositifs diffèrent quelque peu dans leurs modalités concrètes (planning, activités, intervenants, etc.), les objectifs sont communs (favoriser la prise de conscience et la remobilisation du jeune et de sa famille ; prévenir le phénomène de poly-exclusion et apporter des réponses concrètes à une problématique récurrente) et reposent tous deux sur l'idée de proposer un « *lieu tiers* en dehors du collège, dans le quartier », un « *espace éducatif* », un « *cadre sécurisant* ».

### COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'ÉLÈVES EN RUPTURE

Pour les acteurs de la prévention spécialisée, le dispositif SACE est particulier au sens où l'orientation vient le plus souvent directement des collèges quand le travail « classique » et « habituel » des éducateurs se déroule dans la rue et repose sur le principe de « libre adhésion ». Sans que l'orientation spécifique vers le SACE soit comparable à un « mandatement », l'enjeu premier reste de pouvoir « *créer le lien, le contact* », « *accueillir les jeunes, apprendre les raisons pour lesquelles ces jeunes sont orientés vers nous* » et de « *recueillir l'adhésion du jeune* » ainsi qu'une autorisation parentale. Il n'est d'ailleurs pas rare que les jeunes soient déjà connus des Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) qui interviennent à la fois dans les collèges et dans les quartiers et accompagnent des jeunes en prenant en compte leur environnement scolaire, familial, social. Les éducateurs-coordonnateurs des SACE recueillent auprès des collèges, mais également des familles à domicile et du jeune des éléments permettant d'avoir un premier aperçu de la situation et l'adhésion du jeune avant leur entrée dans le dispositif. Il y a donc systématiquement un « *gros travail de préparation avec les collèges, (CPE, Assistantes sociales, enseignants, etc.), les parents, les ALSES, etc.* »

S'il n'existe pas de « profil type » du jeune qui intègre le SACE, on y accueille des garçons et des filles « *en rupture scolaire et institutionnelle* », des « *jeunes qui ne trouvent pas leur place à l'école* » mais parfois aussi dans leur famille, « *qui viennent parfois de SEGPA, qui peuvent avoir des problématiques de santé, des troubles de santé mentale* » et qui provoquent des comportements à l'origine de leur exclusion du collège. « *Travailler sur ces comportements, c'est la porte d'entrée pour aborder plus largement les émotions, la place du jeune, créer la relation et engager un accompagnement* ». C'est d'ailleurs l'objet des premiers moments à l'entrée du SACE.

#### Comprendre, écouter, rassurer, impliquer...

« Le lundi matin, on reçoit les jeunes collectivement et individuellement comme s'il s'agissait d'une préadmission. On mène des entretiens, on a différents outils (questionnaire) qui permettent au jeune de s'exprimer, on resitue sa place dans la famille, on regarde s'il y a eu des prises en charge antérieures, ce qui a été mis en place au collège, ou il a été scolarisé auparavant... Ensuite on aborde plus particulièrement avec chacun leur manière d'être au collège, de comprendre le pourquoi de l'exclusion et de travailler les premières représentations sur le collège, la sanction, pour la comprendre, mieux l'appréhender... en valorisant à chaque moment le potentiel de ces jeunes, en indiquant que le SACE était une alternative pour ouvrir de nouvelles chances, etc. On travaille également pendant ce temps d'accueil sur le projet, les rêves de ces jeunes ainsi que sur leurs points d'ancrage sur le quartier (pratiques sportives, culturelles, centres sociaux...) pour pouvoir faire le lien, et envisager de (ré)investir ces lieux... C'est concrètement un moment clé où l'on (ré)instaure un mode de dialogue différent avec chaque jeune ».

### ACCOMPAGNER, ADAPTER LES PRISES EN CHARGE

Selon les situations et les besoins et pendant toute une semaine il est proposé à chaque jeune de participer à différents ateliers rendez-vous (sophrologie, gestion des émotions, enseignement à partir de pédagogies différentes, boîte éducative, activités culturelles ou ludiques, etc.) systématiquement animés par des professionnels spécialisés.

Le principe est de toujours personnaliser l'accompagnement, d'individualiser la relation tout en maintenant un travail de groupe, en conservant un cadre collectif. La gestion des plannings n'est donc pas toujours évidente avec des groupes qui varient de 6 à 10 jeunes pour lesquels il est important de pouvoir s'adapter en continu, de maintenir de la souplesse tout en étant réactifs.

Dans la majorité des cas, sauf pour les jeunes déjà pris en charge dans des établissements spécialisés comme des MECS, la sophrologie est une pratique assez méconnue qui demande une adhésion progressive mais qui permet au final de mieux comprendre certaines réactions notamment de leurs corps et de chercher des manières de mieux les maîtriser.

### DES RÉSULTATS MULTIPLES

Sans faire ici un bilan des SACE, il est important de souligner que les effets positifs concernent autant les jeunes (satisfaction des jeunes, restauration d'un dialogue jeune/adulte, peu de récurrence, des prises en charge qui se poursuivent ou se consolident après, etc.) que le partenariat (coopération renforcée avec les collèges, accompagnement d'élèves que les clubs de prévention ne connaissaient pas forcément, renforcement et complémentarité des moyens, cadre institutionnel plus global, etc.) et les liens avec les familles.

**SACE SECTEUR NORD – AEP**  
**ENTRETIENS AVEC MOURAD CHIKHI, DIRECTEUR ADJOINT DE L’AEP**  
**& MADHI SAKRI, EDUCATEUR-COORDINATEUR DU SACE**

**TROIS QUESTIONS À MOURAD CHIKHI...**

En deux mots, pouvez-vous revenir sur l’origine de ce dispositif et en présenter les grandes lignes, les principes essentiels ?

*Avant la mise en place du SACE, nous avons déjà des ALSSES qui interviennent dans les collèges et qui assurent depuis plusieurs années déjà un accompagnement des jeunes qui ont des difficultés, en lien avec les parents, l’établissement en interne et externe et avec un prolongement du travail de rue... A partir de cette expérience (dispositif financé par le département du Nord), il y a eu une expérimentation d’un premier dispositif proche du SACE actuel qui partait du constat que sur la totalité des exclus définitifs à l’échelle du département, une part significative concernait des jeunes roubaisiens, avec beaucoup de récurrence, autrement dit que ces jeunes se voyaient à nouveau exclus des établissements dans lesquels ils étaient réinscrits.*

*La particularité du SACE aujourd’hui c’est de considérer ce dispositif comme un « tiers lieu », un lieu neutre en dehors du collège, dans le quartier, pour travailler plus profondément avec des jeunes des problématiques de comportement, d’ouvrir une relation d’accompagnement dans la durée, de travailler sur les comportements comme porte d’entrée via la gestion des émotions, de créer la relation avec ces jeunes et de dépasser une limite parfois portée au dispositif « ALSSES » avec des éducateurs qui peuvent dans certains cas et pour certains jeunes être perçus comme faisant partie de la communauté éducative.*

*À l’AEP, nous avons donc démarré sur les exclusions temporaires et la cité éducative est venue nous confirmer sur les exclusions définitives pour engager un accompagnement en direction de ces jeunes, mettre en place des formes de tutorat jusqu’à la réaffectation des élèves dans leurs nouveaux établissements et d’assurer un suivi après. En effet, les contacts sont maintenus dans ce cas tant avec les élèves qu’avec les établissements que ce soit sur son secteur ou dans d’autres établissements nous assurons des rencontres hebdomadaires avec l’objectif de garder le lien et de prévenir le moindre élément qui viendrait signaler une reproduction de comportements problématiques... car l’enjeu est d’être toujours hyper réactif.*

*Enfin, l’originalité vient aussi du lien étroit établi avec les parents quand les jeunes que nous accompagnons présentent de manière assez fréquente des problématiques d’adolescence entraînant des conflits intra familiaux... l’exclusion d’un établissement secondaire et la manifestation de comportements inadaptés sont pour nous le plus souvent des symptômes de problématiques qui dépassent le cadre scolaire.*

### En quoi cette action diffère de ce que le club de prévention fait habituellement ?

*Il est important de rappeler que la prévention spécialisée a une mission qui s'inscrit dans un principe de « libre adhésion » et de non-mandatement, autrement dit aucune tutelle ne peut imposer une prise en charge. Ce qui diffère avec le SACE, c'est que c'est l'établissement qui exclut qui oriente vers le SACE et partage avec nous les premières informations essentielles pour accompagner l'élève. Avec le SACE on passe d'un principe de libre-adhésion absolue à une orientation spécifique vers le service qui cherche ensuite l'adhésion du jeune... Ça a fait débat au départ.*

*La deuxième chose quand on développe un dispositif comme celui-là, c'est que nous ne sommes pas forcément dans la rue au démarrage, ce n'est plus le point de départ du contact avec le jeune. Le dispositif à ce titre est davantage installé dans un paysage plus institutionnel sans pour autant empêcher des accompagnements de qualité. Ça n'a pas modifié nos pratiques et modes d'intervention en profondeur, mais après 4 ans de fonctionnement, aujourd'hui on a des éducateurs à qui l'on dit : « Il faut absolument que tu accompagnes tel ou tel jeune... jeune qu'il ne connaît pas forcément et qui invite l'éducateur à chercher des stratégies pour créer l'adhésion, pour aller vers le jeune, créer la confiance à partir d'une orientation ».*

*Le partenariat avec les collèges a aussi évolué via le SACE. Auparavant, notre porte d'entrée c'était les ALSES, maintenant nous avons un coordonnateur-éducateur qui gère le dispositif directement avec les chefs d'établissement et nous avons sans doute une meilleure reconnaissance institutionnelle. Nous avons construit ensemble quelque chose qui est venu compléter « l'offre de service » des collèges et j'insiste sur le fait que dès l'origine nous l'avons élaboré ensemble avec les trois collèges du secteur Nord et que le travail a été facilité parce que nous étions déjà présents dans les collèges via les ALSES et que chacun reconnaissait le besoin et l'enjeu d'aller vers certains élèves qu'on ne touchait pas.*

### Quelques éléments de bilan, des enseignements à partager ?

*Nous avons eu en octobre un temps de bilan qui montre que le volume d'élèves exclus accueillis est encore une fois important : 116 collégiens pour l'année scolaire 2021-2022. L'année dernière c'était 125 et 106 l'année précédente (exclus temporaires et définitifs confondus). La répartition entre les différents collèges varie chaque année, allant de 11% des effectifs pour l'un, 40% pour l'autre cette année.*

*Les garçons y sont plus représentés (75%) et les orientations renvoient en majorité vers des problématiques de comportement (verbales ou physiques).*

*Nous avons peu de récidives pour les jeunes qui ont été accueillis au SACE sachant que 10 à 12% des jeunes y sont accompagnés à plusieurs reprises.*

*De manière plus qualitative, je dirai aussi que les collèges identifient le SACE comme une ressource, un outil qui permet de mieux comprendre la situation d'adolescents qui sont aussi orientés sur le dispositif parce qu'il mobilise des enseignants, un psychologue, etc. ce qui permet de mieux comprendre ce qui se joue et donc de personnaliser l'accompagnement des élèves... Ce type d'orientations répondant à ce besoin de « diagnostic » sont plus nombreuses aujourd'hui et représentent 10% des effectifs, ce qui n'est pas neutre.*

### Où situez-vous le « plus », la valeur ajoutée de la cité éducative ?

*Au niveau institutionnel, la cité éducative donne un cadre plus global au SACE, à l'échelle du territoire, ça assoit le dispositif, ce qui est important. Sa plus-value se situe sur le maillage, avec des acteurs plus engagés, facilitant par exemple des évaluations transversales, plus larges, etc. nous avons par exemple poussé plus loin l'évaluation pour pouvoir réajuster le dispositif, chercher à améliorer encore les prises en charge. Enfin, elle apporte des moyens supplémentaires sur les exclus définitifs par exemple en complément des moyens du Département.*

*L'accueil des collégiens exclus reste un enjeu, un défi et il est important d'avoir un dispositif cohérent à l'échelle de Roubaix. Le SACE est un vrai outil pour les enfants, parents, établissements et nous travailleurs sociaux.*

### RETOUR D'EXPÉRIENCE : TÉMOIGNAGE DE MADHI SAKRI, ÉDUCATEUR-COORDINATEUR DU SACE

#### Comment décririez-vous le travail, les pratiques, la relation au jeune... l'accompagnement à l'œuvre dans le SACE ?

*Le travail dans le SACE, c'est d'abord et toujours un travail collectif. On a en effet la chance d'avoir la présence d'un éducateur ALSES dans le collège partenaire et donc le plus souvent un premier contact avec le collégien avant l'exclusion. Et plus qu'un contact, c'est souvent un travail de fond qui a déjà été engagé. Il y a aussi dans un contexte d'exclusion de l'établissement, des contacts avec la famille, avec la fratrie, de tout lien qui peut être facilitateur de l'adhésion du jeune et de la famille. Quant aux liens et les échanges avec le collège, ils sont établis de longue date.*

*Il n'est pas rare que l'accueil dans le SACE soit une prolongation d'un accompagnement même si une adhésion spécifique au dispositif reste à aller chercher.*

*Concrètement, je fais aussi un passage à domicile pour recueillir l'autorisation parentale de manière formelle, ce qui nous permet de travailler la notion d'engagement avec la famille et le jeune, être au clair sur le fait que l'on travaille en lien avec les partenaires, etc. C'est le plus souvent aussi à domicile que je rassure le jeune sur le fait qu'il s'agit d'une alternative, que les établissements sont des partenaires et pas une tutelle, sans lien hiérarchique avec nous mais que nous travaillons dans l'intérêt de l'adolescent.*

*Une fois la prise en charge actée, nous avons encore en amont un point en équipe, le lundi, sur la base des éléments que partage le collège (« profil » du jeune, comportements identifiés...) que l'on croise avec ce que l'on a pu entendre et comprendre des échanges avec la famille. Il n'y a pas de profil type des jeunes qui entrent au SACE, mais je constate aujourd'hui qu'on a un glissement avec des élèves qui viennent parfois de SEGPA, des jeunes qui ont également des problématiques de santé, des troubles de santé mentale... ce qui nous demande d'adapter nos prises en charge.*

*C'est ensuite à travers une série d'ateliers et d'activités organisés du lundi au vendredi que démarre l'accompagnement. Celui-ci est personnalisé tout en conservant un cadre collectif.*

*Le lundi matin, on reçoit les jeunes collectivement et individuellement comme s'il s'agissait d'une préadmission. On mène des entretiens, on a différents outils (questionnaire) qui permettent au jeune de s'exprimer, on resitue sa place dans la famille, on regarde s'il y a eu des prises en charge antérieures, ce qui a été mis en place au collège, ou il a été scolarisé auparavant... Ensuite on aborde plus particulièrement avec chacun leur manière d'être au collège, de comprendre le pourquoi de l'exclusion et de travailler les premières représentations sur le collège, la sanction, pour la comprendre, mieux l'appréhender... en valorisant à chaque moment le potentiel de ces jeunes, en indiquant que le SACE était une alternative pour ouvrir de nouvelles chances, etc. On travaille également pendant ce temps d'accueil sur le projet, les rêves de ces jeunes ainsi que sur leurs points d'ancrage sur le quartier (pratiques sportives, culturelles, centres sociaux...) pour pouvoir faire le lien, et envisager de (ré)investir ces lieux... C'est concrètement un moment clé où l'on (ré)instaure un mode de dialogue différent avec chaque jeune.*

*Le mardi et le jeudi, les jeunes sont pris en charge par des enseignants qui proposent des pédagogies différentes, plus ouvertes, axées sur des transmissions de savoir différents et permettent à chaque jeune de se réinscrire dans des processus d'apprentissage de manière personnalisée*

*Le mardi après-midi, il est possible de participer à un atelier « sophro ». Dans la majorité des cas, sauf pour les jeunes déjà pris en charge dans des établissements spécialisés comme des MECS, la sophrologie est une pratique assez méconnue qui demande une adhésion progressive mais qui permet au final de mieux comprendre certaines réactions notamment de leurs corps et de chercher des manières de mieux les maîtriser.*

*Le mercredi matin, c'est cette fois un atelier avec la psychologue axé sur la gestion des émotions qui est proposé. La psychologue permet à chaque jeune de mettre des mots sur des sensations qu'ils ont pu découvrir la veille en sophro (colère, peur, stress) et lors des passages à l'acte dans l'établissement.*

*L'atelier « boxe éducative » (jeudi après-midi) développé avec le boxing club roubaisien permet quant à lui d'extérioriser des tensions mais aussi d'appréhender les règles liées à la pratique de la boxe.*

*Le vendredi est réservé aux bilans. Bilans individuels que nous nous répartissons avec la psychologue (notamment en cas de besoin d'un accompagnement « psy » à prolonger) en présence d'un ALSES. C'est l'occasion de revenir sur l'expérience du SACE, de valoriser l'implication du jeune et de préparer le retour du jeune dans son établissement à la suite de l'exclusion. Bilan en équipe SACE où nous croisons nos regards et établissons un bilan et des préconisations.*

### **Votre regard sur les effets du SACE ?**

*Les effets sont différents pour chaque jeune qui y est accueilli. Je dirai globalement que la proximité et la disponibilité des professionnels et le fait de se retrouver en petits groupes sont souvent vécus comme quelque chose fait pour eux, personnalisé, un moment différent au cours duquel le rapport avec les adultes, avec le monde adulte est différent.*

*Les jeunes comprennent que le regard que les professeurs portent sur eux n'est pas forcément négatif, ils perçoivent leur volonté de chercher des réponses alternatives, de s'adapter et aussi leur humanité. Ce changement de regard, de perception est pour moi fondamental.*

*Ils parlent volontiers dans les bilans de la relation d'aide, de la confiance réelle qui s'est tissée au cours de la semaine jusqu'à dire pour certains : « mon projet, ce serait de devenir SACEUR ». Au-delà de l'anecdote, c'est pour moi une reconnaissance de cet autre rapport entre jeune et adulte, d'autres expériences.*

*Et on a très peu de récidive...*

*Ces résultats sont encourageants et montrent que le SACE est un dispositif pertinent, parce que c'est un lieu qui offre un cadre rassurant, alternatif, dans lequel des professionnels différents font alliance autour de chaque jeune.*



**SACE SECTEUR SUD – HORIZON 9**  
**ENTRETIENS AVEC JAMAL ACHAHBAR, DIRECTEUR D’HORIZON 9**  
**& LAURE DAUMERIE EDUCATRICE-COORDINATRICE DU SACE**

**TROIS QUESTIONS À JAMAL ACHAHBAR ...**

En deux mots, pouvez-vous revenir sur l’origine de ce dispositif et en présenter les grandes lignes, les principes essentiels ?

*Les constats ont été faits au regard de nos pratiques au quotidien de Club de prévention et en particulier au regard de notre public divers avec pour simplifier deux « profils » :*

- *Des jeunes avec un comportement difficile mais qui restent ancrés dans l’établissement scolaire, et qui ne sont donc pas en rupture scolaire*
- *Un public qui à l’inverse est en rupture scolaire et institutionnelle, avec des jeunes pour qui le cadre scolaire est trop contraignant, qui ne trouvent pas leur place à l’école, qui présentent des difficultés de concentration, d’apprentissage avec des modes d’expression inadaptés, souvent absentéistes et en décrochage scolaire.*

*L’idée c’était donc de créer un espace éducatif qui permette à la fois de répondre aux besoins de ces jeunes en prenant en compte leur fonctionnement en mettant en place un espace aménagé avec des activités support et des ressources multiples : de la culture, du sport, des ateliers de gestion des émotions, la possibilité de travailler avec une psychologue dans un cadre différent, en intervenant en particulier sur du collectif, en participant aux activités mises en place, en permettant à ce que des liens se créent différemment pour pouvoir éventuellement aborder des problématiques de santé mentale par exemple. Proposer un espace capable de prendre en compte leurs émotions, leur rapport aux savoirs, dans un cadre sécurisant et en valorisant les capacités de ces jeunes au-delà de leur situation de décrochage scolaire.*

*Le SACE permet aussi de travailler tant au plan individuel que collectif avec des groupes de six à sept élèves qui pour la plupart adhèrent, s’y investissent et retournent ainsi dans le système scolaire dans d’autres dispositions car le sens du SACE c’est d’intervenir sur tout décrochage durable et de prévenir le risque d’un décrochage social.*

*La particularité et le point fort du SACE c’est aussi la place que les familles y occupent. Elles sont là et participent à l’accompagnement de leur enfant (c’est une condition) ce qui entraîne également un rapport différent du club de prévention.*

*Plus concrètement le SACE se déroule du lundi au jeudi après un gros travail de préparation avec les collègues, (CPE, assistantes sociales, enseignants, etc.), les parents, les ALSSES, etc. Nous avons des outils de liaison et nous rencontrons le jeune et les parents pour expliquer les objectifs de cet espace éducatif,*

*présenter les ateliers, les intervenants spécialisés, partir des besoins du jeune pour établir un programme adapté, à la carte et chercher son adhésion.*

*Le lundi est consacré à l'accueil et la préparation de la semaine avec le jeune, l'occasion de faire le point sur sa situation. Les ateliers et activités se déroulent du mardi au jeudi. Le dernier jour permet de faire les bilans avec les jeunes et en équipe.*

### **En quoi cette action diffère de ce que le club de prévention fait habituellement ?**

*Le SACE est pour moi complémentaire avec ce que nous faisons habituellement. La différence réside quand même dans le fonctionnement du projet car on se rapproche d'un fonctionnement institutionnel avec un espace dédié, des horaires précis, un programme établi à l'avance, etc. En ce sens c'est une action plus contraignante, qui bouscule nos habitudes mais qui complète nos interventions traditionnelles, notre culture de faire projet.*

### **Quelques éléments de bilan, des enseignements à partager ?**

*Nous procédons à des bilans pointus sur les entrées et sorties. Depuis septembre, nous avons accueilli une trentaine de jeunes. Avec les jeunes exclus définitivement, on travaille le remplacement ailleurs et on permet de réduire les délais d'attente pendant les réaffectations et en accueillant aussi les élèves exclus de manière temporaire et pour lesquels on aménage les emplois du temps.*

*Aujourd'hui, le nombre de collégiens est équivalent à celui des lycéens mais l'on observe une montée en puissance des lycéens car la demande est forte quand les jeunes qui décrochent arrivent à l'âge limite de l'obligation scolaire.*

### **Où situez-vous le « plus », la valeur ajoutée de la cité éducative ?**

*D'une manière générale je dirais que la cité éducative et à travers le SACE, renforce la connaissance des établissements scolaires sur la prévention. Le fait d'avoir une action commune et de coopérer fait émerger d'autres demandes et le partenariat gagne en efficacité, en réactivité.*

*La cité éducative a également permis le financement de cette action importante dans laquelle nous mettons également beaucoup de moyens et d'énergie.*

*Enfin, elle permet de faire vivre ce projet au-delà du cadre financier en favorisant un suivi, une évaluation de qualité en prenant en compte nos missions de prévention spécialisée. En cela la cité éducative est facilitante et nous avons été nous-mêmes bien accompagnés par la troïka. Nous conservons des espaces et des marges de manœuvre importantes, ce qui est essentiel à la réussite d'un projet de ce type. La confiance est réelle, c'est pourquoi le partenariat est important et fonctionne.*

*Aujourd'hui, la phase d'expérimentation arrive à son terme, les bilans, l'évaluation et la question des moyens financiers seront à discuter pour institutionnaliser le projet.*

## RETOUR D'EXPÉRIENCE : TÉMOIGNAGE DE LAURE DAUMERIE, ÉDUCATRICE-COORDINATRICE DU SACE

### Comment décririez-vous le travail, les pratiques, la relation au jeune... l'accompagnement à l'œuvre dans le SACE ?

*Dans l'orientation, souvent c'est une demande du collège. Parfois le collège a un poste ALSES, cet éducateur fait le lien avec nous via une convention signée entre le collège, les parents et H9, avec l'historique de l'élève, les raisons pour lesquelles on nous l'envoie, les objectifs de travail... Nous on l'accueille, on apprend d'abord à le connaître, on travaille sur son adhésion. On rencontre potentiellement sa famille. On propose un planning en fonction de la durée d'accueil du jeune, surtout si c'est une exclusion définitive on attend la réaffectation ça peut être long.*

*On a des intervenants divers et notamment une sophrologue qui intervient sur la gestion des émotions en individuel. Les jeunes se retrouvent aussi en collectif. Dans ce cas, on observe comment ils prennent des initiatives, on analyse leur manière de parler et d'interagir en collectif ; on travaille sur leur posture ; on propose également de l'aide aux devoirs avec des enseignants mais aussi des ateliers ludopédagogiques et des ateliers sport pour amener les jeunes à se rendre compte de leurs potentialités. La finalité de tout cela c'est de les aider à retrouver de l'appétence scolaire. L'accompagnement psychologique c'est pour des problématiques repérées qui sont plus spécifiques, on leur propose alors une demi-journée toutes les deux semaines. On fait du sur-mesure, en fonction des besoins individuels de chaque jeune.*

*En plus de tout cela, on a l'équipe des éducateurs qui propose des activités individuelles et collectives. À l'issue du temps d'accueil (qui dépend de la durée de l'exclusion), on fait un bilan avec l'éducateur qui a orienté le jeune. S'il n'y a pas d'éducateur au collège, on demande à un des éducateurs du secteur d'habitation du jeune de suivre le jeune dans le cadre plus classique de la prévention spécialisée.*

*Voilà à quoi ressemble une semaine type. Tout cela se met en place avec l'accord des parents. On essaie aussi d'avoir l'accord du jeune. On réalise tous ensemble un bilan général en fin de prise en charge.*

*Même lorsque le jeune n'adhère pas au démarrage, on arrive toujours à trouver des choses qui le captent. On a la chance de travailler avec des intervenants depuis deux ans qui savent s'adapter aux difficultés des jeunes. On a le cas d'un jeune qui ne voulait pas aller voir la sophrologue et finalement la sophrologue est allée jusqu'à lui. Il a fini par exprimer sa colère et a livré des choses. On a toujours réussi à nous adapter aux besoins des jeunes. Dans le cas où cela serait trop compliqué, on refait un point avec les familles, on essaie d'orienter vers nos collègues de la prévention de secteur. On essaie de ne pas laisser les gamins dans la nature. On réussit toujours finalement à faire adhérer les jeunes parce qu'on a un panel d'outils. On arrive à faire redescendre la pression au jeune, à lui proposer une alternative. On a des activités plus ludiques et légères qui ont moins trait avec l'exclusion et le scolaire à proprement dit. Si on repère un problème psychique, on met en place un suivi plus important et on fait le relais avec les structures compétentes et adaptées. Si l'enfant relève du champ du handicap et a une notification MDPH et doit intégrer un ITEP, on assure le relais vers les bonnes personnes.*

*Les jeunes peuvent venir toute la journée ou sur des temps spécifiques. On construit en fonction de leurs besoins. Notre amplitude est large parfois, ils viennent de 09h30 à 16h, dans ce cas ils déjeunent sur*

place. Ils peuvent également venir uniquement sur des ateliers spécifiques avec un maximum de 7 jeunes en moyenne... car on individualise la relation avec chaque jeune. On a des locaux qui ne permettent pas d'accueillir trop de jeunes. On essaie d'équilibrer et du coup on ne les accueille pas tous au même moment. On accueille globalement plus de collégiens mais on a commencé à travailler sur des conventions avec les lycées, d'où la présence de quelques lycéens maintenant. On organise des permanences éducatives au lycée et on tisse aussi le lien avec ce public via les éducateurs de prévention spécialisée. Par exemple en ce moment on accueille 8 collégiens et 2 lycéens.

La gestion des plannings n'est pas évidente. On essaie quand même de répondre au mieux aux besoins des jeunes. On ne veut pas être un dispositif où les jeunes se sentent forcés de venir. On s'adapte au fur et à mesure de la semaine. Certains jeunes vont venir exprès le jeudi après-midi pour la sophrologie, pour des ateliers d'une durée de 40 minutes voire une heure. Ils sont orientés sur tel ou tel intervenant en fonction des premières analyses qu'on se fait de la situation du jeune. On s'adapte mais on ne les laisse pas trop choisir quand même. On reste sur un objectif de maintien de lien avec le cadre scolaire. Donc on leur instaure un planning et un cadre assez clairs.

### Votre regard sur les effets du SACE ?

C'est un outil intéressant pour les éducateurs de secteur pour permettre de prendre du temps et d'accompagner des jeunes collégiens et lycéens sur la durée. Les éducateurs de secteur ne peuvent pas passer une semaine complète avec un jeune sur des problématiques liées à la scolarité. Il nous manquait un dispositif pour prendre en charge le jeune sur la durée et sur une semaine complète. Pour l'instant, on n'a pas assez de recul pour mesurer la portée d'un tel dispositif. Mais je pense qu'on est une alternative supplémentaire pour des jeunes en grandes difficultés. La fonction de repérage est intéressante. Concernant leur réintégration dans les établissements scolaires, là aussi on n'a pas assez de recul pour voir si ça se passe mieux. En tout cas ce dispositif permet une véritable prise en compte des besoins à instant T.

De plus, il nous permet de rencontrer des jeunes qu'on n'aurait pas rencontré dans le cadre traditionnel de la prévention spécialisée. On a des jeunes qui ne sont pas encore totalement décrocheurs, on a plutôt des décrocheurs de l'intérieur (exclusion temporaire, jeunes en aménagement d'emploi du temps).

Les jeunes en exclusion définitive on les a souvent plus longtemps qu'une semaine, on les garde le temps de leur réaffectation. Souvent on peut voir du changement dans le comportement des jeunes. La sophrologie on n'y pense pas mais ça a de bons effets sur les jeunes, ça leur donne la capacité à prendre de la hauteur sur leurs problèmes, et à trouver d'autres solutions pour répondre à leurs difficultés. C'est toute la prise en compte de leurs besoins et de ceux des familles mais aussi le lien qu'on réalise entre les éducateurs de secteur et les familles. Toute cette dynamique offre une perspective nouvelle et apporte des réponses nouvelles aux familles qui sont le plus souvent démunies. On propose aussi du soutien aux parents finalement.

On peut dire que pour le moment on a de bons résultats : sur une année scolaire, on a eu plus d'une quarantaine de collégiens et trente jeunes lycéens. Mais en même temps ces chiffres ça nous questionne aussi. Plus on accueille de jeunes dans ce dispositif, plus la question des exclusions constitue un problème.

### **Le travail avec le jeune, le collègue, les parents...comment la coopération se met-elle concrètement en action ?**

*On réalise régulièrement des bilans et des points d'équipe avec des fiches de suivi. Chaque éducateur qui accompagne un jeune retranscrit tous les jours ce qui s'est passé avec le jeune. On fait une synthèse de tous ces écrits qu'on transmet soit à l'éducateur qui a orienté le jeune, soit à l'éducation de secteur de la prévention spécialisée et on fait un bilan en face à face avec la famille et le jeune. On restitue aux parents un maximum d'éléments sur le suivi. D'un autre côté on fait de l'auto-évaluation avec le jeune.*

*Lorsqu'un jeune n'est pas connu des équipes de secteur on s'arrange pour faire un bilan avec l'éducateur de secteur afin qu'il puisse continuer le suivi du jeune à la sortie du dispositif.*

*Le bilan est fait avec le collègue dans le cadre des exclusions temporaires ou dans le cadre des aménagements d'emploi du temps. C'est l'éducateur de secteur qui fait le point avec le collègue. On oriente vers les éducateurs de secteur quelle que soit l'association. On peut orienter vers l'AEP, cela dépend du lieu d'habitation du jeune.*

### **Votre regard sur les effets du SACE, le travail d'équipe, le travail pluridisciplinaire avec la psychologue, les enseignants...le travail de synthèse...**

*On est en contact régulièrement avec les partenaires, le collègue et les familles. À partir du moment où les conventions sont signées, si le programme change, quand on a besoin de faire un point avec la famille on appelle. On a des liens réguliers. Pour la grande majorité des parents, le lien est très fluide, ils s'investissent et on leur fait des bilans quotidiens.*

*On fait des retours à l'éducateur du collègue et l'éducateur de secteur. On essaie d'éviter les doublons. On peut être en contact avec l'UTPAS, ça dépend du partenaire qui oriente le jeune.*

### **Votre regard sur les effets du SACE ?**

*Les suivis qui sont les plus compliqués, sont les plus touchants. Généralement ce sont des jeunes qui finissent par prendre conscience des actes qu'ils ont commis et qui se font malgré tout renvoyer définitivement. On voit les jeunes peinés de cette situation et des parents démunis. Ces situations sont difficiles parce que c'est dur dans ce contexte de remobiliser tout le monde, de redonner de l'envie, de l'appétence scolaire. Il y a tout un flot d'émotions : de l'attente, de l'angoisse. Ils se disent « on a fait tout ça pour rien ». Dans l'attente de réaffectation pour les exclusions définitives, les périodes peuvent être longues avec des hauts et des bas dans la prise en charge, le jeune fait des efforts mais ça ne suffit pas/plus.*